

**Le procès-verbal a été traduit en français.  
En cas de divergence, la version originale en allemand fait foi.**

---

## **Procès-verbal**

### **Séance en ligne du Conseil des Suisses de l'étranger du 5 novembre 2022 avec le système de visioconférence « Zoom »**

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole
  - 1.1. Ordre du jour
  - 1.2. Prise de congé d'Erich Bloch, délégué d'Israël
2. Détermination du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 août 2022
4. Organe de conformité – Code de conduite
  4. bis Informations du Comité et de la direction
    - 4.1. Session d'automne du Parlement
    - 4.2. Projet de communication : renforcement des liens avec la communauté suisse dans le monde entier (SwissCommunity)
    - 4.3. Projections au 31.12.2022
    - 4.4. Divers
5. Objectifs annuels et objectifs de la législature
  - 5.1. État des objectifs de la législature 2021-2025
  - 5.2. Bilan des objectifs 2022
  - 5.3. Objectifs pour 2023
6. Information et discussion avec les représentant-e-s du DFAE
7. Forum de discussion
8. Élections fédérales 2023
  - 8.1. Mesures
  - 8.2. Projet de manifeste électoral de l'OSE
9. Thèmes politiques : droits politiques, assurances sociales, banques
  - 9.1. Situation selon la planification et les objectifs annuels
  - 9.2. Thèmes des groupes de travail informels « Banques » et « vote électronique » : présentation du projet par Carmen Trochsler et Antoine Belaieff
10. Neutralité de la Suisse
  - 10.1. Table ronde sur la neutralité de la Suisse
  - 10.2. Proposition de John McGough et contre-projet du Comité de l'OSE : résolution relative à la neutralité
11. Jeannette Seifert-Wittmer : projet de lobbying – amélioration de la collaboration avec les parlementaires – Pour information
12. Demandes de reconnaissance des organisations faïtières et des associations suisses à l'étranger
  - 12.1. Réactivation de la société suisse Helvetia Köln

13. Varia

Remarque: pour des informations plus détaillées, veuillez vous référer à l'enregistrement de la séance disponible sur YouTube.

Lien vers la diffusion en direct le 5 novembre 2022: <https://www.youtube.com/watch?v=wPxb8yufP-M>

## 1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole

Filippo Lombardi salue les personnes présentes et ouvre la séance du Conseil des Suisses de l'étranger. 83 délégué·e·s se sont inscrit·e·s.

Il salue en particulier les représentant·e·s du DFAE et les parlementaires.

Filippo Lombardi demande aux délégué·e·s de se conformer à l'avenir aux règlements et de respecter les délais pour le dépôt des demandes. Pendant la préparation de la séance, nous avons reçu une résolution d'un groupe de travail informel qui n'était pas adressée au Comité, mais directement au CSE. Le Comité prépare les dossiers et les soumet au CSE pour approbation.

Le Comité directeur salue l'initiative des délégué·e·s. La procédure et les règles doivent cependant être respectées. Elles garantissent le bon fonctionnement de notre organisation et de ses différentes structures. Si ces règles et ces compétences ne sont pas respectées, le traitement des demandes prend du retard et les objectifs souhaités ne sont pas atteints. Le système politique suisse est un système fédéraliste plutôt lent, qui exige de la patience. Cela a également un impact sur les décisions et les demandes du CSE qui doivent être prises en compte au niveau politique.

Les personnes ci-dessous se sont excusées et n'assisteront pas à la séance :

Jérôme Benoit, Suisse  
Remo Gysin, Suisse  
Robert Lensch, États-Unis  
Stéphanie Leu, France  
Françoise Millet-Leroux, France  
Gianna Egger-Maissen, Pays-Bas  
Robert Reich, Suisse  
Florence Roth, Belgique  
Monika Rügger, Suisse  
Elisabeth Schneider-Schneiter, Suisse  
Rudolf Wyder, Suisse  
Federico Sommaruga et Martin Nydegger, Suisse Tourisme

Ariane Rustichelli procède à l'introduction technique pour la séance d'aujourd'hui. Celle-ci sera diffusée en direct sur le canal YouTube et pourra être suivie sous le lien indiqué ci-dessous.

Diffusion en direct : <https://www.youtube.com/watch?v=wPxb8yufP-M>

Filippo Lombardi propose un temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de propositions et de 2 minutes pour les participations aux discussions.

### Décision

Le Conseil approuve par 81 voix contre 1 le temps de parole de 3 minutes pour les auteur·e·s de propositions et de 2 minutes pour les participations aux discussions.

### 1.1. Ordre du jour

Filippo Lombardi informe qu'un nouveau point supplémentaire 4. « Organe de conformité – Code de conduite » est prévu à l'ordre du jour.

### Décision

Par 80 voix contre 1 et 1 abstention, le Conseil approuve l'ordre du jour modifié.

## 1.2. Prise de congé d'Erich Bloch, délégué d'Israël

Filippo Lombardi : Erich Bloch est membre du CSE depuis 2008 et il cède à présent son mandat. Durant toutes ces années, l'OSE a pu bénéficier de ses précieux conseils. Il a joué un rôle central dans la création et l'accompagnement du groupe de travail « Un monument commémoratif suisse pour les victimes du national-socialisme », qui a soumis un concept au Conseil fédéral. Filippo Lombardi remercie Erich Bloch, lui adresse ses meilleurs vœux et lui donne la parole.

En quittant ses fonctions, Erich Bloch souhaite laisser la place aux plus jeunes. Il continue à assister les délégué·e·s élus de ses conseils. Il souhaite vivement assister à la réalisation du projet de monument commémoratif des victimes suisses du national-socialisme. Il demande à l'OSE de continuer à suivre ce projet. Il remercie les personnes présentes et leur souhaite une bonne continuation.

## 2. Détermination du quorum

Sur les 131 délégué·e·s, 83 ayant le droit de vote ou leurs représentant·e·s se sont connecté·e·s au début de la séance. Le quorum de 44 voix étant atteint, le Conseil est apte à prendre des décisions.

Les suppléant·e·s des délégué·e·s ne peuvent voter qu'à condition de représenter officiellement un·e délégué·e.

### Décision

Le Conseil prend acte que le quorum est atteint.

## 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 août 2022

Voir à ce sujet le document R-2022/19.

Le procès-verbal a été envoyé aux délégué·e·s le 19 septembre 2022 avec un délai pour prise de position fixé au 17 octobre 2022. La réponse d'Andreas Feller-Ryf a été prise en compte.

### Décision

Par 75 voix et 1 abstention, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 19 août 2022.

## 4. Nouveau point de l'ordre du jour : organe de conformité

Voir à ce sujet le document : « Point 4. Code de conduite » (pour information).

L'article 2.2 « Conflits d'intérêts » du Code de conduite adopté par le CSE le 19 août 2022 stipule qu'un organe de conformité est compétent en cas de conflits d'intérêts. Voir également à ce sujet l'art. 3. « Mise en œuvre, sanctions, signalement de comportements non conformes aux prescriptions ou de violations du Code de conduite ».

Dans un arrêt publié en 2012, le Tribunal fédéral a confirmé que toute entreprise ou organisation, quelle que soit sa taille, est tenue de mettre en place un système de prévention et de gestion des conflits, notamment par la désignation d'une personne de confiance.

Selon le SECO, la personne de confiance interne ou externe ne doit pas avoir de lien hiérarchique, doit être formée en conséquence et être garante d'une confidentialité absolue. La désignation d'une personne de confiance répond à une obligation légale. Toute organisation doit protéger la personnalité et la santé de son personnel. En plus des membres du Comité et du Secrétariat de l'OSE, il convient donc de désigner une personne externe, qui pourra assumer le rôle de personne de confiance.

Lors de sa séance du 22 octobre 2022, le Comité s'est prononcé en faveur d'un organe composé de deux personnes internes et de deux personnes externes. Le membre de la commission ne peut exercer aucune autre fonction. L'une des deux personnes externes peut être issue du CSE. Idéalement, l'organe est composé de deux femmes et de deux hommes.

Pour l'OSE, le Comité propose les membres suivants :

- Albert Küng, Allemagne, membre du Comité
- Ariane Rustichelli, directrice

#### **Décision**

Le Conseil approuve, par 72 voix contre 4 et 6 abstentions, qu'Albert Küng et Ariane Rustichelli siègent au sein de l'Organe de conformité pour l'OSE.

#### **Décision**

Le Conseil approuve, par 74 voix contre 3 et 2 abstentions, que le Comité de l'OSE soit chargé de nommer un membre du CSE et une personne externe répondant aux dispositions légales, pour siéger au sein de l'Organe de conformité. Ces deux personnes seront élues par les délégué·e·s lors de la séance du CSE du 17 mars 2023.

Ivo Dürr, Autriche aurait préféré que les quatre candidat·e·s à l'Organe de conformité soient proposé·e·s à l'élection en une seule fois et que le vote puisse avoir lieu individuellement.

#### **4. bis Informations du Comité et de la direction**

Voir à ce sujet le document 4.3. « Projections OSE » (pour information).

Le CSE a reçu le 1<sup>er</sup> novembre 2022 par e-mail la « Newsletter d'octobre 2022 », dans laquelle le Comité a donné différentes informations, notamment sur les décisions prises lors de sa dernière séance du 22 octobre 2022.

#### **4.1. Session d'automne du Parlement**

Carlo Sommaruga donne aux délégué·e·s des informations sur le déjeuner du 14 septembre 2022, qui a été présidé par la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter. Huit personnes de différents partis étaient présentes. Les trois thèmes suivants ont entre autres été discutés :

- Le rapport au Conseil fédéral sur le postulat Silberschmidt suivra au printemps 2023. Carlo Sommaruga a déposé une interpellation demandant au Conseil fédéral d'avancer sur le vote électronique en 2023. La réponse du Conseil fédéral n'est pas très encourageante.
- Le groupe a décidé d'écrire à toutes les chancelleries d'État des cantons. Soit les cantons devront à nouveau participer aux prochains tests de vote électronique, soit ceux qui n'ont pas encore participé aux tests devront être encouragés à le faire.
- Les élections fédérales de 2023 seront abordées conjointement avec le CSE. La responsabilité incombe à l'OSE.

Filippo Lombardi remercie Carlo Sommaruga pour ses explications.

#### **4.2. Projet de communication : renforcement des liens avec la communauté suisse dans le monde entier (SwissCommunity)**

Filippo Lombardi : l'OSE a soumis le projet spécial de financement au DFAE. Ce projet a été approuvé par le DFAE il y a trois jours.

La communication est importante pour l'OSE et elle sera mise en œuvre au cours de la législature. Elle sera étendue et la communauté sera aussi mieux connue grâce à une formation sur les canaux numériques. Les relations avec les communautés suisses à l'étranger doivent être renforcées. De plus, la notoriété de l'OSE doit être étendue et la mise en réseau des quelque 780 000 Suisses·es dans le monde entier doit être améliorée. En renforçant le sponsoring, on espère également pouvoir générer de nouvelles sources de revenus.

Une première partie de ce projet sera mise en œuvre en 2022 et poursuivie en 2023. Une personne externe, Madame Luisa Maria Bernini, a été désignée à cet effet. Elle mettra en place et initiera la formation autour de l'utilisation de la marque SwissCommunity. Dans un deuxième temps, les offres de l'OSE et de ses partenaires (DFAE, banques, assurances, tourisme, etc.) seront présentées. Un état des lieux sera effectué au cours des deux prochaines semaines. Sur la base de cette évaluation, il sera possible de définir les objectifs à atteindre et les actions à mener. Tous les membres du CSE recevront des informations sur la marche à suivre, ils sont prié·e·s de préciser ce qui est déjà en place chez eux et ce qui pourrait être amélioré.

Luisa Maria Bernini présente le projet :

Toutes les associations suisses doivent avoir la possibilité de produire elles-mêmes des contenus sur leurs sites web et brochures en utilisant la marque SwissCommunity et les publications de l'OSE. Des séminaires pilotes seront organisés en Allemagne, en France et en Italie. Les organisations faitières et les associations suisses reçoivent une formation qui permet une mise en œuvre simple et rapide de la marque et qui garantit finalement que l'OSE est informée des publications des associations suisses à l'étranger. Le réseautage avec l'OSE et entre les associations doit être amélioré sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, etc. Il faut générer suffisamment de trafic en ligne pour que les associations suisses en profitent à leur tour.

#### **4.3. Projections au 31.12.2022**

Filippo Lombardi se réfère à nouveau à la newsletter que les membres du CSE ont reçue le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

D'ici la fin 2022, le déficit s'élèvera probablement à CHF 120 000. Des discussions ont eu lieu au sein du Comité et de la commission financière (dont les membres sont Filippo Lombardi, Lucas Metzger, David Mörker et Ariane Rustichelli). L'OSE ne peut pas se permettre un déficit sur plusieurs années, car cela mettrait son existence en danger. Le recul des recettes de sponsoring et les coûts trop élevés du Service des jeunes ont contribué à ce déficit. En principe, les offres couvrent cependant les coûts. En raison de l'affectation de coûts supplémentaires, la comptabilité avec Swiss GAAP RPC présente un déficit. En 2023, on prévoit, dans la mesure du possible, de réaliser des économies sans réduire les prestations. Un budget équilibré est en cours d'élaboration et sera également soumis à la séance du CSE du 17 mars 2023.

Le Comité a discuté de la possibilité d'envisager des séances physiques du CSE une fois par an au lieu de deux à partir de 2024. La séance du printemps pourrait ainsi être toujours organisée de manière virtuelle. Les délégué·e·s sont invité·e·s à y réfléchir dès aujourd'hui. Un vote à ce sujet est prévu lors de la séance du CSE du 17 mars 2023.

Lucas Metzger ajoute que l'OSE est sur la bonne voie. Le budget et les projections devraient être équilibrés en 2023. La période actuelle est difficile pour le secrétariat, l'incertitude est grande. Un accompagnement est important pour que le secrétariat retrouve sa tranquillité. Sur le plan financier, notre position est solide. Les recettes doivent être budgétisées de manière plus réaliste.

Alexandra de Mello, Singapour, propose de classer les tâches de l'OSE par ordre d'importance. Lesquelles doivent être développées et lesquelles peuvent être réduites ? Les coûts de la « Revue Suisse » sont élevés. Les séances virtuelles doivent être privilégiées.

Filippo Lombardi informe que l'OSE et le DFAE ont un accord qui est renouvelé tous les quatre ans. L'OSE doit se conformer aux conditions qui y sont définies.

#### **4.4. Divers**

Les rencontres suivantes auront lieu dans les prochaines semaines :

- Rencontre avec le canton et la ville de Saint-Gall le 23 novembre 2022 au sujet du congrès 2023.
- Rencontre avec Stéphane Rossini, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), le 9 décembre 2022 sur le thème principal de l'AVS/AI facultative.

- Rencontre avec le DFAE, Johannes Matyassy, le 9 décembre 2022 sur le thème principal des subventions 2023 pour l'OSE. Les autres thèmes abordés sont le Service des jeunes déficitaire et le soutien du DFAE pour l'organisation des élections directes du CSE en 2025.
- Rencontre avec Christian Levrat, président du conseil d'administration de la Poste suisse, le 9 décembre 2022 sur les thèmes du vote électronique, de l'E-ID et de PostFinance.

## **5. Objectifs annuels et objectifs de la législature**

### **5.1. États des objectifs de la législature 2021-2025**

Voir à ce sujet le document R-2022/20a.

Filippo Lombardi : certains objectifs ont déjà pu être mis en œuvre, d'autres sont encore en cours d'élaboration. Le CSE sera informé des prochaines étapes lors de la séance du 17 mars 2023.

### **5.2. Bilan des objectifs 2022**

Voir à ce sujet le document R-2022/20b.

Filippo Lombardi : la plupart des objectifs 2022 ont été atteints. L'organisation de deux webinaires sur les thèmes « Assurances sociales » et « Service militaire » a été reportée à 2023.

Le DFAE organise un webinaire sur le thème des banques en novembre 2022. À la demande du DFAE, l'OSE a renoncé à organiser un webinaire sur le même thème en 2022.

### **5.3. Objectifs pour 2023**

Voir à ce sujet document R-2022/20c.

Filippo Lombardi : un document contenant des propositions pour les objectifs 2023 a été élaboré. Ces objectifs découlent du document approuvé par les délégué-e-s lors de la séance du CSE des 20 et 23 août 2021 pour la législature 2021-2025, ainsi que des orientations stratégiques que les délégué-e-s ont définies. Les objectifs stratégiques de la législature sont ainsi mis en œuvre.

## **Décision**

Le Conseil approuve le projet d'objectifs 2023 par 74 voix contre 3 et 4 abstentions.

## **6. Information et discussion avec les représentant-e-s du DFAE**

Laurent Perriard salue les délégué-e-s. Michele Malizia est également connecté et répondra aux questions, le cas échéant. L'OSE peut toujours compter sur le soutien du DFAE.

Les nouveautés suivantes sont présentées :

### **Nouveau passeport suisse**

Le nouveau passeport suisse est disponible depuis le 31 octobre 2022. Les passeports actuels restent valables jusqu'à la date imprimée. Le nouveau passeport peut être commandé auprès des bureaux cantonaux des passeports ou des représentations suisses à l'étranger. La nouvelle série de passeports répond aux normes les plus récentes en matière de documents d'identité et contient des éléments de design uniques, inspirés du paysage suisse. La « Cinquième Suisse » est présente sur une nouvelle page, avec une page de visas aux armoiries des cantons qui lui est consacrée. Des informations complémentaires sur le nouveau passeport sont disponibles sur le site de l'OSE : [www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org).

### **Élections fédérales 2023**

La Chancellerie fédérale a mis en ligne sur le site [www.ch.ch](http://www.ch.ch) une page comportant diverses informations sur les élections fédérales de 2023. On y trouve également une rubrique avec des informations pour les Suisses·ses de l'étranger qui souhaitent se présenter aux élections. Cette rubrique sera complétée au fur et à mesure.

### **Vote électronique**

Les bases légales du vote électronique sont définies depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022. La Poste a de nouveau été attaquée par de « bons hackers ». Il n'y a eu aucun problème, la sécurité est garantie. Il faut convaincre les cantons de participer aux tests de vote électronique. Le DFAE soutient cette requête afin que le vote électronique puisse être utilisé dès les prochaines élections de 2023.

### **Des crises dans le monde entier**

Les crises se répètent. La situation ne s'améliore pas au niveau mondial. Des services consulaires pour l'Ukraine sont disponibles dans les consulats à Bucarest et en Roumanie. La communication est assurée. La direction consulaire peut être contactée directement pour toute question à ce sujet.

Les flux financiers en direction de la Russie ont été bloqués. Il a fallu procéder à des adaptations pour le transfert des rentes AVS. La Caisse centrale de compensation à Genève (CdC) transfère les fonds vers Moscou, puis ils sont directement distribués aux personnes concernées.

Des travaux sur un éventuel accident nucléaire sont en cours, y compris dans les pays voisins. La direction consulaire à Berne peut être contactée directement pour toute question à ce sujet.

### **Application SwissInTouch**

L'application n'est pas un produit concurrent de produits déjà existants. Elle est conçue comme un complément et sera disponible fin novembre 2022. Elle est réalisée en collaboration avec swissinfo.ch et les cantons. L'application propose un service de conseil. En s'enregistrant à partir du pays de résidence, il est possible d'accéder aux informations des différents pays.

### **Swiss Alliance Australia Inc.**

Laurent Perriard se rendra à Canberra, en Australie, en novembre 2022. Il se réjouit de rencontrer des délégué·e·s. Il visitera d'autres pays sur le chemin du retour.

Filippo Lombardi remercie Laurent Perriard pour les précieuses informations. Il a lui-même renoncé à se rendre à Canberra en raison de la situation financière actuelle de l'OSE.

## **7. Forum de discussion**

Laurent Wehrli dirige les débats et coordonne les différentes questions des délégué·e·s.

Constantin Kokkinos, Grèce, souhaite savoir quand l'application sera disponible et dans quelles langues.

Antoine Belaieff, Canada, souhaite savoir si la nouvelle application sera étendue à d'autres domaines, par exemple avec l'utilisation de l'E-ID, pour demander un nouveau passeport et effectuer des démarches concernant l'AVS.

John McGough, Hongrie, souhaite savoir quand les comprimés d'iode seront disponibles.

Laurent Perriard répond aux questions des délégué·e·s :

**Comprimés d'iode** : il s'avère que ceux-ci ne sont pas toujours utiles. Le DFAE est en train de vérifier comment la sécurité peut être garantie.

**Application SwissIn Touch**: elle sera disponible fin novembre 2022 dans les trois langues nationales allemand/français/italien et en anglais. L'application sera complétée en permanence avec des informations individuelles et spécifiques à chaque pays. Elle ne pourra pas être téléchargée dans les App Stores, mais sur le site web « Swiss in Touch » mis à disposition à cet effet.

Il s'agit d'une simple application de communication et non d'une application de services. L'E-ID pourra être intégrée dans l'application lorsqu'elle sera disponible. Cela peut encore prendre jusqu'à quatre ans. L'application, développée en collaboration avec des Suisses·ses de l'étranger, reflète leurs besoins.

Le numéro de décembre 2022 de la « Revue Suisse » communiquera des informations sur l'application.

Franz Muheim, Grande-Bretagne, estime qu'il est important de disposer d'une plateforme permettant de fournir des services liés au passeport, etc., lorsque l'E-ID sera mise en place.

Laurent Perriard explique que l'application permet, d'une part, de proposer des services sous forme numérique et d'autre part, d'augmenter leur efficacité. Il ne s'agit pas d'une application consulaire, mais d'une application de communication. À l'avenir, la newsletter du DFAE ne sera plus envoyée, mais mise à disposition dans l'application. L'application doit « vivre » et être enrichie en permanence avec de nouveaux contenus.

Filippo Lombardi remercie Laurent Perriard pour ces explications.

## **8. Élections fédérales 2023**

### **8.1. Mesures**

Filippo Lombardi informe les membres présents que lors de la séance du Comité du 4 juin 2022, des mesures ont été prises pour informer les Suisses·ses de l'étranger sur les élections 2023 et les encourager à s'inscrire sur une liste électorale.

Les informations sont également relayées par les différents partis, qui informent les Suisses·ses de l'étranger sur les candidat·e·s. Une liste des parlementaires proches de l'OSE et qui ont défendu ses intérêts durant l'actuelle législature sera établie. Les liens avec le public seront renforcés. L'OSE a élaboré à cet effet un plan de communication contenant toutes les informations importantes qui seront publiées sur tous les canaux de communication.

Une rencontre avec l'intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger » se tiendra le jeudi 16 mars 2023 à Berne. Le manifeste électoral servira de base de discussion. La matinée du samedi 19 août 2023 à Saint-Gall sera consacrée aux élections fédérales 2023. Une collaboration avec SmartVote, EasyVote et avec le Parlement des jeunes est envisagée.

### **8.2. Projet de manifeste électoral de l'OSE**

Voir à ce sujet le document R-2022-21.

Filippo Lombardi : dans la perspective des élections fédérales 2023, l'OSE veut jouer au mieux son rôle de représentante des intérêts des 780 000 Suisses·ses vivant à l'étranger.

En accord avec ses quatre missions fondamentales qui sont d'informer, de connecter, de représenter et de conseiller les membres de la « Cinquième Suisse », l'OSE soumet aux partis et acteur·rice·s politiques suisses, dans ce manifeste électoral 2023, ses priorités, résumées en sept points. Ceux-ci doivent s'engager en faveur des Suisses·ses de l'étranger dans les domaines suivants :

1. Permettre l'exercice des droits politiques à l'étranger.
2. Encourager le développement de la cyberadministration.
3. Garantir le maintien de la libre circulation des personnes.
4. Supprimer les obstacles à la mobilité liés aux assurances sociales.
5. Garantir le maintien d'un réseau consulaire couvrant les besoins des Suisses·ses de l'étranger.
6. Assurer le développement d'une information de qualité indépendante pour la « Cinquième Suisse ».
7. Garantir des ressources financières pour le maintien des offres pour les jeunes Suisses·ses de l'étranger et pour le développement des écoles suisses à l'étranger.

Les délégué·e·s se prononceront sur le manifeste électoral. Il fera l'objet d'une discussion lors de la rencontre du 16 mars 2023 entre les parlementaires et les délégué·e·s et les principaux partis suisses. Lors de la séance du CSE du 17 mars 2023, d'autres modifications interviendront, le cas échéant, de sorte que la version définitive du manifeste électoral soit disponible à partir du 18 mars 2023.

Alexandra De Mello, Singapour : en ce qui concerne le développement des écoles suisses à l'étranger, Mme De Mello souhaite savoir combien d'élèves des 18 écoles suisses sont des citoyen-ne-s suisses et combien de personnes fréquentent chaque école.

Pour les jeunes Suisses-ses de l'étranger, le retour en Suisse pose en outre un problème. Les diplômes scolaires ne sont pas tous reconnus de la même manière. Des discussions devraient être menées pour remédier à ces difficultés.

Filippo Lombardi informe qu'il n'y a plus que 17 écoles à l'étranger. La question du financement des écoles suisses à l'étranger a été posée au Parlement. Il s'est lui-même toujours engagé en faveur des écoles. L'OSE n'investit pas d'argent dans les écoles. Les citoyen-ne-s suisses représentent une minorité dans la dette.

Hans Ambühl informe qu'il s'engage dans le domaine de l'offre de formation. Les écoles suisses à l'étranger permettent à la Suisse d'être présente et d'entretenir des contacts. Les élèves profitent de la formation suisse et des opportunités de carrière. En moyenne, 25-30 % des élèves sont la deuxième ou troisième génération à posséder la citoyenneté suisse. Les 70 % restants sont des autochtones ou des expatrié-e-s. 30 % des enseignant-e-s ont la citoyenneté suisse. Ils assurent la mise en œuvre des programmes scolaires suisses. Une charte est en ligne sur le site [www.educationsuisse.ch](http://www.educationsuisse.ch). education-suisse a pour mission d'informer sur les formations en Suisse.

En cas de question, il faut s'adresser directement à [educationsuisse](http://educationsuisse.ch).

Constantin Kokkinos, Grèce remercie pour la promotion des écoles suisses à l'étranger. 220 000 électeur-trice-s inscrit-e-s à l'étranger pour 800 000 Suisses-ses de l'étranger non inscrit-e-s dans un registre électoral. Existe-t-il ici des priorités avec des mesures concrètes?

Franz Muheim, Grande-Bretagne : tous les thèmes importants sont consignés dans le manifeste électoral. Les sept points ont mis en évidence les problèmes existants. La Suisse n'utilise pas assez son réseau.

Giampiero Gianella souhaite que le point 1 soit davantage précisé dans le sens d'« assurer » plutôt que de « permettre ».

Filippo Lombardi : au point 1, il ne s'agit pas seulement de permettre l'exercice des droits politiques à l'étranger, mais aussi de l'encourager. Les personnes doivent être motivées, convaincues et soutenues.

Le document est complété comme suit :

Point 1: Garantir et encourager l'exercice des droits politiques à l'étranger.

Point 7: « Soutien de la Confédération pour le développement des écoles suisses à l'étranger » est intégré dans le paragraphe.

### **Décision**

Le Conseil approuve par 76 voix contre 5 et 2 abstentions le manifeste électoral 2023 complété au point 1 et au point 7.

## **9. Thèmes politiques : droits politiques, assurances sociales, banques**

### **9.1. Situation selon la planification et les objectifs annuels**

Filippo Lombardi : le calendrier que les délégué-e-s ont reçu pour la séance du 19 août 2022 reste valable.

Le thème des assurances sociales, en particulier l'assurance maladie, préoccupe beaucoup les Suisses-ses de l'étranger. Dans le contexte de la crise actuelle et de l'augmentation des coûts, ce thème doit être traité avec beaucoup d'attention et de manière ciblée. Le sujet est complexe et il faut proposer des solutions compatibles avec les accords internationaux et susceptibles de recueillir une majorité.

On envisage de commander une étude externe à une université afin d'identifier les solutions possibles. Les résultats de l'enquête seront discutés avec les partenaires, les autorités et les assureurs dans le but d'entreprendre d'autres démarches au niveau politique. Un entretien avec le Département fédéral de l'intérieur (DFI) est également envisagé.

La possibilité de proposer un exposé d'un·e spécialiste sur le thème des assurances sociales lors de la séance du CSE du 17 mars 2023 est également étudiée.

Les fiches d'information sur le thème des assurances sociales sont à la disposition des délégué·e·s dans le Cloud.

## **9.2. Thèmes des groupes de travail informels « Banques » et « vote électronique » : présentation du projet par Carmen Trochsler et Antoine Belaieff**

Voir à ce sujet le document R-2022/22.

Ariane Rustichelli remercie Carmen Trochsler et Antoine Belaieff pour leur travail remarquable, ce document riche d'informations et la collaboration fructueuse. Les questions encore en suspens seront traitées d'ici la séance du mois de mars 2023.

Nous disposons déjà de bonnes solutions avec la Banque Cantonale de Genève, Yapeal et Post-Finance pour l'Amérique du Nord. Celles-ci doivent être davantage mises en avant. Il ne faut pas oublier que les délégué·e·s ont également un rôle décisif à jouer auprès des Suisses·ses dans leur pays de résidence (informations des organisations faïtières, des associations suisses, etc.)

L'OSE a mené une enquête auprès des banques. Sur les 42 banques interrogées par le biais d'un questionnaire, un tiers a répondu. En tant qu'entreprises privées, elles ont le droit de ne pas répondre, mais dans ce cas, nous nous concentrons sur nos partenaires. Les prestataires de services financiers sont libres de choisir la clientèle qu'ils veulent ou non. De nombreux Suisses·ses de l'étranger vivent dans l'UE ou dans un pays de l'AELE. Les problèmes concernent principalement les personnes vivant en outre-mer.

À l'avenir, l'OSE souhaite se concentrer sur les prestataires de services financiers avec lesquels un partenariat a été conclu et elle ne publiera plus que leurs conditions générales sur son site web. Par ailleurs, l'OSE poursuit la discussion avec les banques et s'engage pour qu'en cas de fermeture de compte, les client·e·s disposent, si possible, d'un délai supérieur à quatre semaines pour trouver une nouvelle solution bancaire.

Antoine Belaieff, Canada, remercie le Secrétariat de l'OSE pour sa collaboration. Pour lui, il est important que les résultats de ce rapport puissent être accessibles à d'autres personnes. 31 personnes ont participé activement à la rédaction du rapport.

Seuls 25 % des Suisses·ses de l'étranger sont inscrit·e·s sur un registre électoral. C'est trop peu. Un workshop permettrait d'organiser un brainstorming. La Chancellerie d'État du canton de Genève a fait part de son intérêt à cet égard.

Filippo Lombardi remercie les participant·e·s qui ont collaboré à ce groupe.

## **Proposition du Collegamento Svizzero in Italia – résolution sur le droit de vote des Suisses·ses de l'étranger (ancien point 9.3. de l'ordre du jour)**

Le Collegamento a retiré sa proposition de résolution sur le droit de vote des Suisses·ses de l'étranger le 31 octobre 2022.

Les règlements et processus de l'OSE sont rappelés. À l'avenir, il est important que les propositions du CSE soient d'abord adressées au Comité pour discussion et préparation de la séance du CSE, afin d'obtenir au préalable l'avis du Comité de l'OSE et d'analyser la faisabilité avec les personnes qui ont soumis une résolution ou un texte. Ce n'est qu'à l'issue de ce processus que le texte est mis à l'ordre du jour d'une séance du CSE. Nous vous remercions de votre compréhension.

## 10. Neutralité de la Suisse

### 10.1. Table ronde sur la neutralité de la Suisse

Filippo Lombardi : John McGough, délégué de Hongrie, a déposé une résolution sur le thème de la neutralité suisse. Ce sujet est fondamental pour notre pays et il est important d'avoir une vue d'ensemble sur ce thème avant que le CSE ne vote sur cette résolution et sur le contre-projet présenté par le Comité.

L'avantage du contre-projet est de formuler plus clairement et plus précisément les demandes adressées au Conseil fédéral. Il est également formulé de sorte que la prise de position du CSE à ce sujet soit considérée comme légitime, ce qui ne ressort pas du texte de la résolution de base.

Le professeur Sacha Zala, historien et directeur du Centre de recherche sur les documents diplomatiques suisses, présente une introduction sur la neutralité suisse, sa naissance et son évolution depuis la création de la Suisse moderne jusqu'à nos jours.

Les personnes suivantes ont participé à la table ronde qui a suivi, animée par Filippo Lombardi :

Martina Bircher (UDC/AG)  
Laurent Wehrli (PLR/VD)  
Roland Fischer (Vert'libéraux/LU)  
Carlo Sommaruga (PS/GE)  
Nicolas Walder (Les VERT-E-S/GE)  
Christina Bachmann-Roth (présidente Le Centre Femmes Suisse)

### 10.2. Proposition de John McGough et contre-projet du Comité de l'OSE : résolution relative à la neutralité

Voir à ce sujet le document R-2022/23.

*« Au vu de l'évolution inquiétante de la situation politique mondiale, l'OSE exige du Parlement et du Conseil fédéral une politique de neutralité crédible ainsi que le respect inconditionnel du droit de la neutralité.*

*Par le passé, les Suisses·ses de l'étranger ont pu se rendre dans leur pays de résidence et en Suisse pendant les guerres, la plupart du temps sans être inquiétés politiquement. La raison en était une neutralité crédible et reconnue de tous. Du point de vue des Suisses·ses de l'étranger, la neutralité suisse est aujourd'hui encore une priorité absolue, raison pour laquelle le Conseil fédéral est tenu d'être strictement neutre. »*

Soutenez-vous la résolution « Neutralité » de John McGough?

#### Décision

Le Conseil rejette la résolution « Neutralité » de John McGough par 9 voix contre 51 et 11 abstentions.

Dans le contre-projet du Comité, le point 2 est modifié comme suit :

« Une politique de stricte neutralité militaire ».

Soutenez-vous le contre-projet « Pour la promotion de la paix, de la neutralité, des valeurs démocratiques et de l'aide humanitaire » du Comité après modification du point 2 ?

#### Décision

Le Conseil soutient par 47 voix contre 16 et 9 abstentions le contre-projet « Pour la promotion de la paix, de la neutralité, des valeurs démocratiques et de l'aide humanitaire » du Comité.

Résolution « Pour la promotion de la paix, la neutralité, les valeurs démocratiques et l'aide humanitaire » : [Lien vers la résolution](#)

## **11. Jeannette Seifert-Wittmer : projet de lobbying – amélioration de la collaboration avec les parlementaires – Pour information**

Voir à ce sujet le document 11. « Proposition et projet de lobbying et concept de communication » pour information)

Filippo Lombardi informe que nous avons reçu la version actuelle du document hier, vendredi. On le trouve dans le cloud. Il demande qu'à l'avenir, les documents de séance soient envoyés à temps au Comité. Pour l'instant, il n'est pas possible d'émettre un avis officiel sur la proposition. Le document sera soumis à l'approbation du CSE lors de sa séance du 17 mars 2023.

Jeannette Seifert-Wittmer, États-Unis, et Constantin Kokkinos, Grèce, présentent le document.

Les délégué-e-s du CSE sont les représentant-e-s direct-e-s des quelque 800 000 Suisses-ses de l'étranger. Le contact avec les parlementaires doit être renforcé. L'action réalisée par l'OSE aujourd'hui est déjà bonne. Mais le CSE a besoin d'un échange direct avec les parlementaires. Le concept de communication doit être complété conformément à la proposition concernant le projet de lobbying. Avec quatre sessions par an, il y a de nombreux thèmes qui intéressent les Suisses-ses de l'étranger. Un échange avec le Parlement est donc important.

Il faut établir une liste des responsabilités par canton. Des contacts avec les parlementaires pourraient avoir lieu environ trois fois par an, et un-e délégué-e par canton serait chargé-e d'entrer en contact avec les autorités concernées.

Filippo Lombardi informe que le Comité prendra position sur ce projet et contactera Jeannette Seifert-Wittmer et Constantin Kokkinos.

## **12. Demandes de reconnaissance des organisations faitières et des associations suisses à l'étranger**

### **12.1. Réactivation de la société suisse Helvetia Köln**

Albert Küng, Allemagne, informe que l'association suisse Helvetia Köln a été réintégrée dans le cercle de l'OSE après cinq années d'absence.

## **13. Varia**

### **Prochaines rencontres / séances du CSE**

#### **Vendredi 16 mars 2023**

- Rencontre avec les parlementaires et les délégué-e-s pendant la pause de midi.
- Repas du soir en commun à Berne

#### **Vendredi 17 mars 2023**

Séance du CSE au centre de congrès Kursaal à Berne. Avec diffusion en direct et test de connexion pour les délégué-e-s qui ne pourront pas se rendre sur place.

#### **Vendredi 18 août 2023 à Saint-Gall**

Filippo Lombardi remercie tout le monde d'avoir participé à la séance du jour et salue en particulier les personnes et institutions suivantes :

- Représentants du DFAE
- Intervenant-e-s et animateur
- Membres du CSE
- Représentant-e-s des médias
- Interprètes
- Technik Thiamak AG

– Secrétariat de l'OSE

La séance se termine à 17h25.

La rédactrice du procès-verbal

Le président

Sandra Jehle

Filippo Lombardi